

SÉANCE DU COMITE SYNDICAL DU JEUDI 30 SEPTEMBRE 2021

2021 - 59 ADHESION AU COLLEGE DES TRANSITIONS SOCIETALES

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 30 septembre, le Comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courriel du 24 septembre 2021, s'est réuni dans la salle du Comité au SYDELA à Orvault, sous la présidence de Raymond CHARBONNIER, Président en exercice.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 24

Délégués présents : 20

Votants : 20

Titulaires présents :

Monsieur Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire
Monsieur Frédérick DUNET, délégué du collège électoral de la Presqu'île de Guérande - Atlantique
Monsieur Dominique DAVID, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval
Monsieur Jean-Pierre BELLEIL, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis
Monsieur Henri RABERGEAU, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis
Monsieur Maurice BOUHIER, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire
Monsieur Didier MEYER, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo
Monsieur Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la Région de Blain
Monsieur Denis LAPADU-HARGUES, délégué du collège électoral de La Presqu'île de Guérande – Atlantique
Monsieur Jean-Paul ALLANIC, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire
Monsieur Dominique GEFFRAY, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grand Lieu
Madame Laurence GUILLEMINE, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres
Monsieur Florian BOYERE, délégué du collège électoral de Pays de Redon
Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la Région de Nozay (excusé)
Monsieur Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral d'Estuaire et Sillon
Monsieur Sylvain LEFEUVRE, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres
Monsieur Philippe JOUNY, délégué du collège électoral de Pontchâteau et Saint-Gildas-des-Bois

Délégués titulaires absents :

Monsieur Régis MOESSARD, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (excusé)
Monsieur Gaëtan LÉAUTÉ, délégué du collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz (excusé)
Monsieur Laurent ROBIN, délégué du collège électoral de de Sud Retz Atlantique (excusé)
Monsieur Denis DUGABELLE, délégué du collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz (excusé)
Monsieur Pascal PAILLARD, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire (excusé)
Monsieur Sébastien CHAMBRAGNE, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo (excusé)

Délégués suppléants présents :

Monsieur Nicolas MAHE, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire
Monsieur Jean BOITEAU, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire

Secrétaire de séance : Monsieur Frédérick DUNET

Affichage le 1^{er} octobre 2021

Vu les articles 6-1 à 6-4 des statuts du SYDELA, relative aux activités complémentaires liées à la transition énergétique,

Vu les statuts de l'association « Collège des transitions sociétales » de type loi 1901, en date du 1^{er} septembre 2021

Considérant que la vocation du Collège des transitions sociétales est de promouvoir, sur le territoire régional, dans les milieux institutionnels, socioéconomiques, associatifs et plus largement au sein de la société civile, une culture partagée sur les enjeux sociétaux mais aussi et surtout de favoriser l'engagement d'actions de transitions.

Considérant que les actions du Collège des transitions sociétales s'articulent autour :

- d'une *action-recherche* partenariale sur la transition énergétique & sociétale (programme TES) pour faire ensemble sur les territoires locaux ;
- des *programmes de (dé)formation* pour une vingtaine de décideurs chaque année, au service des transitions sur les territoires, et avec les questions de nos représentations et des conditions de la coopération.

Considérant que le programme d'action-recherche est constitué de divers partenaires sur le territoire régional tel que les syndicats d'énergies (Sydev, SIEM, ...), le Conseil Départemental de Loire Atlantique, ENEDIS, etc.

Considérant que l'intérêt pour le SYDELA d'y adhérer est de pouvoir participer à la détermination des conditions favorisant l'émergence de projets dits de « transition énergétique » avec une approche transversale et systémique sur son territoire.

Considérant que le coût de l'adhésion est fixé à 10 000€ pour la période 2021-2022,

Le Comité syndical décide, à l'unanimité :

- **D'approuver l'adhésion du SydeLa au Collège des Transitions Sociétales 2021-2022**
- **D'approuver le versement de la cotisation annuelle d'un montant de 10 000€**

**Le Président,
Raymond CHARBONNIER**

